



Fédération Française
de Spéléologie

AVENS

<https://avens.ffspeleo.fr/>

(Application de gestion des adhérents FFS)

Modalités d'accès et d'impression des planches-licences

Ne pas confondre AVEN et AVENS

- « AVEN » : <https://aven.ffspeleo.fr/> Site d'achat d'assurances FFS d'initiation à la journée et initiation de masse
- « AVENS » : <https://avens.ffspeleo.fr/> Site de gestion des adhérents FFS

Se connecter au logiciel AVENS

**Quelque soit le but recherché, la connexion se fait uniquement en tant que PERSONNE.
Aucun code d'accès n'est donné, il faut les demander directement sur le site d'AVENS.**

En se rendant la première fois à l'adresse <https://avens.ffspeleo.fr/>, cliquez sur « obtenir mes identifiants ».
Il est alors demandé le nom, prénom et adresse mail.

IMPORTANT : cette adresse mail doit être connue au préalable dans la base de données FFS (*)

Les codes d'accès seront alors reçus sur cette messagerie.

(Il est conseillé de faire un copier-coller pour les reporter sur la page d'accueil).

Chaque fédéré peut se connecter **en tant que "personne"** pour accéder à son espace personnel ou à des droits de gestion si le programme détecte que la personne a des fonctions de dirigeant de club, CDS, CSR, ou si elle est « membre individuel ».

Cette détection nécessite une base de données FFS bien renseignée :

Chaque club, CDS, CSR peut mettre à jour les membres de son bureau dans « profil » puis « gestion des postes ».

Ces fonctions se matérialisent par différents onglets en haut, à droite.

Chaque fédéré a donc au minimum l'accès à son espace personnel lui permettant de :

- consulter et modifier son profil (pour bénéficier de l'option « tarif famille », veiller à ce que les champs « adresse » soient saisis de façon strictement identique dans chaque profil concerné (majuscules, espaces, virgules...)).
- vérifier les numéros de la revue à laquelle il/elle est abonné.
- vérifier sa licence, son assurance.
- imprimer son reçu fiscal, son attestation d'affiliation et assurances, sa licence (si le club ne le fait pas pour lui et lui transmet une planche-licence vierge)...

Quant aux individuels FFS, ils peuvent non seulement accéder à tous ces documents mais également renouveler leur adhésion en ligne.

(*) Cette adresse mail peut être vérifiée et saisie par les personnes qui ont des droits de gestion de club, ou sinon s'adresser au siège FFS.

1/2

Mise à jour : 03/08/2018 réf. : modalités_acces_AVENS_et_impression_licence

28 rue Delandine - 69002 Lyon – Tél. 04 72 56 09 63 – 04 78 42 15 98

Association loi 1901 reconnue d'utilité publique, agréée par les Ministères chargés des sports (agrément sport), de la jeunesse et de l'éducation populaire (agrément jeunesse et éducation populaire), de l'intérieur (agrément sécurité civile) et de l'environnement (agrément environnement).

www.ffspeleo.fr



IMPRESSION DES PLANCHES-LICENCES

IMPRESSION PAR LE CLUB :

L'impression des licences peut être faite immédiatement lors d'un règlement par CB ou par prélèvement bancaire.

Pour les autres moyens de paiement, il faut attendre que le siège **valide informatiquement le bon de commande** (après réception du chèque ou de l'information bancaire d'un virement).

==> Surveiller donc que le bon de commande se soit transformé en facture.

Rappel :

En tant que gestionnaire du club, il est prudent de consulter le suivi de ses saisies et règlements en se rendant régulièrement dans « historique » puis « historique des paiements » afin de vérifier si tous les bons de commande sont validés (donc transformés en « facture »).

IMPRESSIONS MULTIPLES :

A droite de chaque facture, cocher le petit carré afin de sélectionner la ou les factures concernant les personnes dont on veut éditer la licence et le reçu fiscal.

On clique ensuite sur "accédez à l'édition de vos sélections".

On peut alors cliquer sur "imprimer reçus fiscaux" et/ou "imprimer licences" générant ainsi un fichier pdf listant les documents pour chaque personne, prêt à être imprimé.

(Faire test auparavant avec une feuille simple afin de repérer le haut-bas/recto-verso avant de mettre la planche licence).

Puis on clique sur « **vider le lot** ».

IMPRESSION PAR LE MEMBRE LUI-MEME :

Le club peut distribuer une planche-licence à ses membres afin qu'ils l'impriment directement, tous les adhérents FFS ayant un espace personnel.

Il doit pour cela lui communiquer les informations suivantes :

- l'adresse du site : <https://avens.ffspeleo.fr>
- l'informer que ses codes sont à demander sur la page d'accueil, en cliquant sur « obtenir mes identifiants »
- en vérifiant si le membre a une adresse mail (et d'actualité) de saisie dans son profil (profil auquel a accès la personne qui a des droits de gestion du club pour AVENS).

Une fois dans son profil, le membre clique sur « imprimez votre licence fédérale ».

- lui préciser de faire un test auparavant avec une feuille simple afin de repérer le haut-bas/recto-verso avant de mettre la planche-licence.

A NOTER : chaque membre a également la possibilité, dans son profil, de télécharger ou d'imprimer une attestation de licence ou/et assurance sur feuille standard.

